



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
25 MARS 2016
1956

Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 25 mars 2016

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, j'ai l'honneur de poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

Le site de l'ancien cloître de Marienthal est en chantier depuis une quinzaine d'années. Après la fin des travaux, il devrait recevoir le Service National de la Jeunesse qui s'y trouve déjà dans des installations provisoires et une ferme pédagogique. Certaines parties du site ont fait l'objet de fouilles archéologiques. Des travaux de rénovation ont concerné l'église et l'ensemble des bâtiments du site. Ces dernières années ces travaux semblent avoir bien avancés.

Etant donnée la durée sur laquelle se sont étendus ces travaux, j'aimerais poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

- Dans quel délai exact le gouvernement prévoit-il la livraison définitive de l'ensemble rénové et quand sera installée la ferme pédagogique y prévue ?
- Le gouvernement peut-il dès à présent indiquer quel a été le devis initial et quel sera finalement le coût total des divers travaux entrepris ?
- Messieurs les Ministres peuvent-ils expliquer pourquoi ces travaux ont pris aussi longtemps ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Franz Fayot
Député



Luxembourg, le 26 avril 2016

Affaires générales

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse commune du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire N° 1956 du Député Franz Fayot

Par sa question parlementaire, l'honorable Député s'interroge sur les travaux de transformation et de rénovation de l'ancien cloître de Marienthal.

D'emblée, il convient de noter que les bâtiments « dortoir » et « réfectoire » sont en service depuis janvier 2016. En ce qui concerne les autres bâtiments, en l'occurrence « petite grange », « corps de logis », « Marienhaus » ainsi que la ferme pédagogique, il est prévu que les travaux y relatifs vont probablement être achevés pour le mois de juin 2016.

Le budget initialement prévu par la loi du 30 mai 2008 relative à la transformation et à la rénovation du Centre Marienthal s'élève à EUR 20'430'000.- TTC (indice semestriel 646,07 des prix de la construction au 1er avril 2007), ce qui correspond à un budget adapté à l'indice actuel de EUR 22'636'836 TTC.

Quant au coût total des travaux, il s'avère que celui-ci ne pourra être déterminé qu'après l'achèvement de tous les travaux et précisément qu'au moment du décompte final.

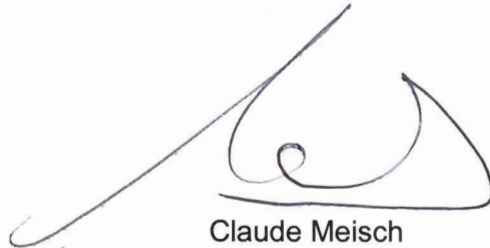
La durée des travaux s'explique principalement par deux facteurs majeurs qui ont contribué à la prolongation du planning initial du projet de transformation du Centre Marienthal.

La raison la plus importante, suite à une décision gouvernementale, a été le relogement d'une centaine de réfugiés du Kosovo dans les locaux du Centre en 1999. Par conséquent, les travaux de transformation des divers bâtiments existants ont été suspendus de 1999 à 2009.

Après le vote de la loi du 30 mai 2008 précitée et l'obtention des autorisations nécessaires en mai 2010, les travaux ont débuté en novembre 2010.

La deuxième raison sont les nombreuses fouilles archéologiques qui ont permis de découvrir des vestiges témoignant de la riche et longue histoire de ce site classé monument national, mais qui ont également suscité des adaptations au niveau de l'exécution des ouvrages. Ces dernières ont dû être planifiées en étroite collaboration avec le Centre national de recherche

archéologique et le Service des sites et monuments nationaux afin de garantir une rénovation respectueuse de l'ensemble historique, ce qui a également engendré un retard au niveau du planning

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping line that curves upwards and then loops back down to the right, ending in a small flourish.

Claude Meisch
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse